



Centre Hospitalier  
Le Vinatier  
Pôle OUEST  
Service Z54

# Equipe Mobile Médico-sociale Interpolaire

Dr Bernadette GELAS-AMPLE, Psychiatre  
Anaïs FRAYSSINET, CDS  
Elisabeth IANNUCCI, IDE  
Laurie VINCENT, IDE  
Aurélie RUFFAUT, IDE  
Dorssaf HAFAISSIA, AMP  
Johanna MATIAS, Assistante Sociale  
Laura NINET, Ergothérapeute  
Sarah LAOUADI, AMA

# Pourquoi l'EMMI ?

## Parcours complexe: Enjeu sanitaire et médico-social

L'EMMI propose de répondre aux unités intra hospitalières des 3 pôles adultes du CHV :

- Pour des évaluations lors des parcours complexes ou atypiques des personnes concernées
- Pour des patients :
  - ✓ Dont la durée d'hospitalisation est supérieure à 3 mois continus et relevant des situations d'hospitalisation inadéquates
  - ✓ Ayant une indication d'orientation MDPH/MDMPH
  - ✓ Avec un parcours complexe

# Interventions de l'EMMI: Pendant l'hospitalisation (1)

Processus d'évaluation globale des besoins et des capacités du patient dans le but de soutenir l'élaboration de son projet de vie (hébergement, orientation vers les dispositifs socio-culturels)

**Entretien de  
présentation  
de l'EMMI au  
patient**

Recueil des  
attentes du patient

**BVQ**

**Tests  
cognitifs**

Niveau 1, 2 et 3

**EMI**

**ELADEB**

**Bilan  
social**

**Point pluri  
professionnel :**  
préconisations

(ex: groupe de  
psychoéducation « Vivre  
avec une maladie  
psychiatrique  
chronique »)

# Interventions de l'EMMI: Pendant l'hospitalisation (2)

**Préparation à la sortie** vers une structure médico-sociale (FAM, MAS, foyer de vie, EHPAD ...)

- Identification et mise en place des ressources pouvant soutenir le patient dans son projet
- Accompagnement avec les équipes référentes dans les structures, si nécessaire
- Soutien des habitudes de vie du patient en adéquation avec les besoins de la structure visé

**Accompagnement quadripartite** : Co-construction d'un plan d'accompagnement intégratif personnalisé quadripartite (personne concernée, secteur, EMMI, établissement médico-social) qui précise les objectifs, les moyens, les étapes, les phases et la durée du plan individualisé

# Interventions de l'EMMI :

## Après l'admission en structure médico-sociale (1)

### Coordination de parcours :

**Suivi psychiatrique du patient** après sa sortie de l'hôpital en adaptant l'intensité et les modalités de la prise en charge à l'intensité des troubles et aux besoins de l'équipe d'accueil (fréquence et durée du suivi modulable) :

- Visite à Domicile
- Appels téléphoniques
- Visio-conférences et télé-consultations

### Soutien à l'intégration du patient dans son environnement :

- Travail du lien avec les professionnels de l'équipe d'accueil
- Investissement du lieu de vie (activités, collectivité) et de son quartier (associations, commerces, transports...)
- Élaboration avec le patient de son plan de crise conjoint (directives anticipées en psychiatrie)

# Interventions de l'EMMI :

## Après l'admission en structure médico-sociale (2)

### Soutien aux équipes des structures médico-sociales

- Sensibilisation aux pathologies psychiatriques
- Approches sur la symptomatologie propre du patient accueilli
- Réévaluation des besoins en cours de prise en charge
- Synthèses pluri-professionnelles

L'EMMI fait le lien entre la structure médico-sociale et l'équipe référente de l'intra-hospitalier du résident au CHV.

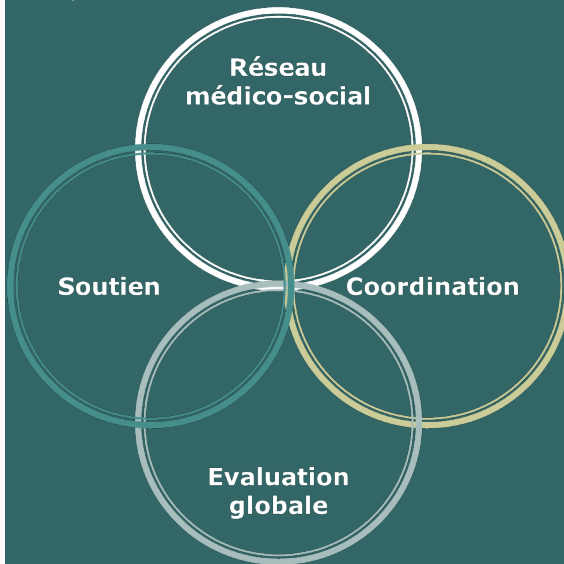
**Relais et sortie du dispositif programmés :** Le relais du suivi psychiatrique vers le secteur est anticipé. L'EMMI propose de se mettre en « veille » et peut être ré-interpelée si le maintien du patient dans la structure est compromis.

# L'EMMI en résumé (1)



# L'EMMI en résumé (2)

Notre équipe mobile propose de soutenir de manière intensive le projet de vie du patient en structure médico-sociale. Notre objectif principal est de coordonner les soins des patients en parcours complexe. Il s'agit d'un accompagnement conjoint avec l'équipe référente avant, pendant et après la sortie de l'hôpital.



## Orientation vers l'EMMI :

L'EMMI peut être sollicitée pour des patients remplissant les 3 critères suivants :

- Une durée d'hospitalisation supérieure à 3 mois continus relevant des situations d'hospitalisation inadéquate
- Une indication d'orientation MDPH/MDMPH
- Un parcours complexe (hospitalisations multiples, échec de placement...)

## Les missions de l'EMMI :

La mission première de l'EMMI est la **coordination du parcours complexe de santé** des patients en transition de l'hôpital vers une structure médico-sociale.

Il s'agit d'un **accompagnement quadripartite** incluant le patient, l'équipe adresseuse, la structure d'accueil et l'EMMI.

L'EMMI propose plusieurs lignes de soins :

**Un processus d'évaluation globale** des besoins et des capacités du patient dans le but de soutenir l'élaboration de son projet de vie.

**La préparation à la sortie** vers une structure médico-sociale (FAM, MAS, foyer de vie, EHPAD...) en amont de l'admission du patient.

**Un suivi intensif du patient** après sa sortie de l'hôpital en adaptant la rythmicité (VAD, appels téléphoniques, soutien à l'intégration sociale dans l'environnement).

## Le soutien du réseau médico-social :

- Sensibilisation aux pathologies psychiatriques
- Apports sur la symptomatologie propre du patient
- Synthèses pluri-professionnelles

## L'Education Thérapeutique du Patient :

« Vivre avec la schizophrénie » est un programme qui s'adresse aux patients complexes dont le diagnostic est la schizophrénie.



# Merci de votre attention